



ASSOCIATION DES NEUROLOGUES LIBÉRAUX DE LANGUE FRANÇAISE

Association régie selon la Loi de 1901 (J.O. : 15.07.87 N° 28)

Siège social : 2 rue d'Angiviller- 78120 RAMBOUILLET
Agrément N 1175 29 173 75 du CN.FMC

DEMANDE SIMPLIFIÉE D'ADHÉSION à l'ANLLF

Au 1^{er} janvier 2021 on comptait en France 2895 neurologues dont 1017 à activité libérale exclusive (578) ou partielle (439). L'ANLLF rassemble parmi ses membres plus de 500 neurologues à activité libérale principale. Elle représente les neurologues libéraux au sein des JNLF (Journées de Neurologie de Langue Française) dont elle constitue une des trois composantes. Elle est aussi l'une des structures constituant de la FFN (Fédération Française de Neurologie). Elle défend la représentation des neurologues libéraux auprès des administrations de santé, des tutelles, des associations de patients et de l'industrie pharmaceutique. Elle accueille aussi des neurologues de la francophonie.

Devenir membre de l'ANLLF permet notamment :

- l'accès à la partie sécurisée du site internet de l'ANLLF : forum de discussion, ANLLF-TV, revues scientifiques internationales en ligne, annuaire, agenda, news, etc. ;
- l'inscription gratuite et le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement (dont le plafond est réévalué chaque année par le Conseil d'Administration) au congrès annuel de l'ANLLF durant lequel a lieu son Assemblée Générale ;
- l'invitation aux réunions ANLLF régionales ;
- l'invitation aux réunions ANLLF nationales thématiques (épilepsie, ENMG-périphérique, mouvements anormaux, etc.).

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone	Fax
E-mail (obligatoire, il sera votre identifiant pour l'accès à la partie sécurisée du site internet de l'ANLLF) :	

Je souhaite devenir membre de l'ANLLF. Signature, N° RPPS et/ou cachet professionnel :

Cocher une des cases ci-dessous :

- J'ai le parrainage d'un membre de l'ANLLF (joindre le courrier du parrain à ce formulaire)**
- Je n'ai pas de parrainage et je sollicite le parrainage de mon secrétaire régional de l'ANLLF (liste des secrétaires régionaux disponible à l'adresse : <https://anllf.org/anllf/devenir-membre/>)**

Adresser ce formulaire, de préférence avec un court CV (facultatif), et votre parrainage le cas échéant, par courrier postal ou électronique à votre secrétaire régional de l'ANLLF.

Votre demande sera soumise à l'approbation du Conseil d'Administration de l'ANLLF.

Vous n'avez pas à joindre de cotisation à votre demande d'adhésion car la première année la cotisation est offerte. Pour information en 2024 le montant de la pleine cotisation annuelle de membre actif (neurologue à activité libérale principale) est de 160 euros. Un appel de cotisation a lieu au début de chaque année civile.